

Assurance voiture

Par cecile91

Bjr, mon ancien petit ami a commis un vol de sac à main pour fuir m'a sortie avec violence de ma voiture j'ai porté plainte pour vol et violence je suis accusé de vol en réunion car j'étais présente au distributeur je n'est pas vu les faits ma voiture a été retrouvé déclaré vol, mon assurance ne me rembourse pas car dit abus de confiance, j'ai vu un avocat en assurance qui m'a dit que sur clause de contrat il y a marqué aucune complicité mon avocat m'a dit qu'il fallait que je sois jugé et relaxé pour les vols de sac à main pour pouvoir poursuivre mon assurance est ce normal que dans une clause d'assurance voiture il y a une telle clause c'est ma voiture que j'assure pas moi. dans le sens vous prenez une assurance tout risque donc un délinquant commet un délit on lui vole sa voiture du fait qu'il a commis un vol son assurance lui rembourse pas.